

SEANCE DU 9 Novembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents ou représentés : 10

Nombre de conseillers votants : 10

Le neuf Novembre deux mil seize, le Conseil Municipal de la commune d'Argenvières dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de MAUPLIN Jean-Claude Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : **02/11/2016**

PRESENTS : M. MAUPLIN Jean-Claude, Maire, Mme MENARD Francine, M. PROST André, Mme TRINQUET Simone, Mme BRUNET Christine Annick, Mme BROC Caroline, M. CHAMPROUX Martial, M. MARTIN José

ABSENTS : Excusé(s) ayant donné procuration : M. GERMAIN Bruno à M. CHAMPROUX Martial, M. FOURMENTRAUX Yves à M. MARTIN José

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BRUNET Christine Annick

► **Porte de garage**

Monsieur Le Maire donne lecture des devis reçus pour le remplacement de la porte et de la grille défense pour la fenêtre du garage.

Ets Théophile (Lugny Champagne) 3 027.60€ T.T.C
Cap Maintenance 1 627.20€ T.T.C

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Cap Maintenance. Les travaux seront réalisés en 2017. Un devis sera demandé pour le changement de la porte basculante du garage.

– Acte déposé à la préfecture du Cher, le 15/11/2016

► **Emprunt**

Monsieur Le Maire donne lectures des propositions de financement reçues de plusieurs organismes :

Organismes	Somme empruntée	frais de dossier	périodicité de remboursement	Durée	taux	échéance
Crédit Agricole	48 000€	60€	trimestrielle	5 ans	0,46%	2 429,09€
				6 ans	0,51%	2 032,03€
				7 ans	0,76%	980,63€
Caisse d'Epargne	48 000€	100€	trimestrielle	5 ans	0,51%	2 432,26€
				6 ans	0,56%	2 035,19€
				7 ans	0,59%	1 715,19€
La Banque Postale	50 000€	250€	trimestrielle	5 ans	0,69%	2 545,53€
				6 ans	0,74%	2 131,85€
				7 ans	0,80%	1 837,97€

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal accepte la proposition du Crédit Agricole sur une durée de 6 ans (5ans : 2 voix, 6 ans : 7 voix ; une abstention) et autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

– Acte déposé à la préfecture du Cher, le 15/11/2016

► **Prêt relais**

Monsieur Le Maire explique que pour assurer le règlement des factures d'investissement concernant les travaux de construction de la halte vélo et le changement des portes et fenêtres de la salle du foyer, il convient de souscrire un emprunt relais de 110 000€ en remplacement de la ligne de trésorerie en cours (cette disposition ayant été supprimée).

Cet emprunt de 1 an sera remboursé en plusieurs fois en fonction des versements des subventions de l'Etat, de l'Europe et de la Région ainsi que du remboursement de la TVA avancée.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à contracter cet emprunt relais de 110 000€.

– *Acte déposé à la préfecture du Cher, le 15/11/2016*

► **Convention frais de fonctionnement des écoles de Sancergues**

Monsieur Le maire donne lecture de la convention concernant les frais de fonctionnement des écoles de Sancergues.

Le montant des frais sera :

- calculé tous les ans en fonction des recettes et des dépenses réalisées entre le 01 juillet N-1 et le 30 juin N.
- ramené au cout par élèves et en fonction du temps réel passé à l'école.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention concernant les frais de fonctionnement des écoles de Sancergues.

– *Acte déposé à la préfecture du Cher, le 15/11/2016*

► **Frais de fonctionnement des écoles de Sancergues 2015/2016**

Monsieur Le Maire donne lecture des frais de fonctionnement des écoles de Sancergues pour l'année 2015/2016. Le coût par enfant demandé à la commune est de 604.53€.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal autorise Le Maire à mandater la somme calculée en fonction du nombre d'enfants domicilié sur la commune à la réception du titre émis par la commune de Sancergues.

– *Acte déposé à la préfecture du Cher, le 15/11/2016*

► **Participation cantine Sancergues 2015/2016**

Monsieur Le Maire donne lecture de l'état concernant la vente de tickets de cantine de Sancergues pour l'année 2015/2016.

La participation due par la commune d'Argenvières est de 1.51€ par ticket soit un total de 676.48€

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal autorise Le Maire à mandater les frais de participation à la cantine scolaire de Sancergues.

– *Acte déposé à la préfecture du Cher, le 15/11/2016*

► **Subvention CFA polyvalent de Marzy**

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier du CFA polyvalent de Marzy pour une demande de subvention. 3 apprentis domiciliés sur la commune y sont scolarisés.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal accorde la somme de 50€ par apprenti domiciliés sur la commune.

– *Acte déposé à la préfecture du Cher, le 15/11/2016*

► Changement volets logement salle du foyer

Monsieur Le Maire donne lecture du devis de la Sté Solabaie concernant le changement les volets du logement situé au dessus de la salle du foyer.

Le devis s'élève à 4 436.16€.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer le devis. Les travaux seront effectués en 2017.

– *Acte déposé à la préfecture du Cher, le 15/11/2016*

► Point d'accueil Loire à Vélo - annulation des pénalités de retard

Monsieur Le Maire explique qu'il conviendrait de ne pas appliquer les pénalités de retard pour le marché "point d'accueil Loire à Vélo" pour les lots suivants :

Lot 1	Merlot	Travaux de terrassement, réseaux et équipements divers
Lot 2	Ent Cazin	Maçonnerie
Lot 3	Ent Dubas	Charpente Bardage Bois
Lot 4	Ent Girard	Couverture
Lot 5	Ent Girard	Menuiserie Bois
Lot 6	Ent SBCR	Carrelage
Lot 7	Ent Cardinault	Peinture
Lot 8	Ent Millerioux	Electricité
Lot 9	Ent Potier	Plomberie Sanitaire VMC
Lot 10	Ent Renier	Plantations Engazonnement

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer les pénalités de retard pour tous les lots du marché "point d'accueil Loire à Vélo"

– *Acte déposé à la préfecture du Cher, le 29 /11/2016*

Questions diverses :

Banque alimentaire

La collecte pour la banque alimentaire se fera les 25 et 26 novembre 2016 à Auchan et Intermarché de La Charité sur Loire.

Tournée de pain

Suite à l'enquête effectuée, la tournée de pain se fera par le boulanger de Marseilles Les Aubigny. Le boulanger contactera lui même les personnes intéressées.

Démission d'un conseiller municipal

Monsieur Frédéric MICHAUD a donné sa démission du conseil municipal pour raisons personnelles.